



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 67 - septembre 2020

Déposé le 30 septembre 2020

A distribuer avant le 6 octobre 2020

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

Édito

Rentrée scolaire et politique : entre démagogie et stupidité

Quelle rentrée ! Entre une situation sanitaire à gérer et un discours politique qui se « sarkozyse », le gouvernement oscille entre démagogie et stupidité.

Démagogie en employant des termes que l'on croyait réservés à la droite extrême et à l'épopée d'un justiciable, Nicolas Sarkozy. Entre « ensauvagement », « barbarie » et autres qualificatifs, le gouvernement désigne les boucs émissaires habituels à la vindicte populaire et remet en selle son adversaire supposée du deuxième tour de la future élection présidentielle. La ficelle est grosse mais le cortège médiatique se délecte des polémiques d'autant que se rajoutent à ces sinistres bruits des mots mal définis et des concepts flous comme le séparatisme qui sera, juré, craché, combattu par une loi qui ressemble de plus en plus à un assemblage de mesures à haut risque liberticide.

Pourtant la situation est préoccupante, pas spécialement sur la délinquance et les violences dont l'évolution ne semble pas explosive que cela, mais plutôt sur le front social avec des quartiers entiers abandonnés à l'action sociale de groupes confessionnels. Comment voulez-vous lutter efficacement contre une radicalisation religieuse quand les Services publics, la police de proximité et les services sociaux de l'État abandonnent le terrain ? Comment faire adhérer la population à la République et à ses valeurs sans politique sociale offensive ? A quoi joue-t-on en priorisant le répressif et en délaissant la prévention qui passe, entre autre, par une École Publique de qualité avec des conditions d'accueil et d'enseignement optimales ? A quoi joue-t-on quand « un mâle blanc » refuse « le plan banlieues » et les quelques milliards qu'il coûte à un autre « mâle blanc » ?

Finalement, ce qui manque c'est, une fois de plus, la capacité à désigner l'adversaire sans ambiguïté, si c'est l'islam politique qui est visé avec son projet de faire passer des traditions et des prescriptions religieuses pour des droits fondamentaux, alors il faut le dire ! Mais, sans stigmatiser des individus en les réduisant à leurs pratiques et croyances religieuses, sans oublier de désigner aussi comme urgence absolue la lutte contre la misère et contre les discriminations qui font le lit des radicalités religieuses. En effet, l'urgence, qu'on en soit conscient ou non, est d'abord sociale et elle va de pair avec l'urgence environnementale.

Notre pays est un pays riche capable de distribuer une centaine de milliards aux entreprises privées sans aucune contrepartie, il est donc aussi capable de traiter l'urgence sociale avec le même zèle. C'est un choix inacceptable de soutenir la sphère économique sans soutenir, avec au moins la même manne, la population. Avec 100 milliards on peut créer pour un an 2 777 777 emplois à 3000 euros bruts ! Alors le patronat ? Chiche ?

Stupidité en n'enfonçant pas définitivement le dou de la dépense publique dans le cercueil de l'austérité, ce gouvernement est incapable d'assurer des services publics de qualité car il s'adonne à l'économie budgétaire à court terme en supprimant massivement des postes de fonctionnaires, quitte ensuite, dans l'urgence, à en remplacer une partie par des recrutements de contractuels, généralement sans la formation nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

En privilégiant de façon éhontée les exonérations et allègements de cotisations sociales, les aides directes... au secteur privé, il fait gonfler les poches, déjà bien pleines, des patrons du CAC 40 même si une partie de cette manne soutient, il est vrai, pour environ 40% du pactole, des TPE et des PME.

Concernant la rentrée scolaire, on nage en plein conflit d'objectifs : le ministère affiche un accueil de tous les élèves dans de bonnes conditions sanitaires alors qu'aucune mesure d'accompagnement (ni moyens financiers pour les établissements scolaires, ni postes supplémentaires) n'est prévue. Rien ne vient permettre le travail en groupes réduits, nécessaire après l'isolement lié au confinement qui a touché surtout les élèves les plus en difficulté. Rien ne vient permettre l'accueil correct des élèves dans les parties communes notamment les réfectoires et internats, pas plus que le contrôle de l'application des mesures sanitaires dans ces mêmes parties communes. Rien ne vient tempérer les sureffectifs par classe pas plus que l'accueil de tous les élèves sans distanciation dans les salles de classes. Du coup, en dehors du port du masque et du lavage des mains, rien ne vient prémunir les personnels contre les risques encourus et compenser le stress et la fatigue supplémentaires engendrés par ces conditions d'exercice.

La FSU revendique un collectif budgétaire pour la Fonction Publique et l'Éducation nationale en particulier qui doit servir au recrutement massif, comme chez nos voisins, de fonctionnaires, d'enseignants (80000 postes d'enseignants supplémentaires en Italie pour cette rentrée par exemple), de personnels de vie scolaire, de personnels administratifs, d'agents de service... pour qu'enfin, l'École de la République puisse accomplir sa mission et accueillir tous les élèves dans des conditions satisfaisantes. Alors, pour la Fonction publique, pour une République écologique, sociale et solidaire, toutes et tous mobilisés !

Saint-Brieuc, le 29 septembre 2020

Olivier Debretagne

Secrétaire départemental

Édito
page 1

Les syndicats FSU
dans le département
page 2

Rentrée scolaire
Second degré
page 3

Rentrée scolaire
Premier degré
page 4

FSU 22 - Bulletin trimestriel de la FSU des Côtes-d'Armor - 18 rue de Brest - 22 000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 33 05 90 - Adresse électronique : fsu22@fsu.fr - Directeur de la publication : Amédée PERROT
Imprimé par nos soins - prix annuel : 4 € - n° CPPAP 0424507838 - ISSN 1246 2837



Contacts des syndicats FSU



Siège de la FSU 22

18 rue de Brest à Saint-Brieuc ; 02 96 33 05 90

Secrétaire départemental

Olivier Debretagne (SNES-FSU)

Secrétaire départemental adjoint

Stéphane Chiarelli (SNUipp-FSU)

EPA (Syndicat unitaire de l'Éducation Populaire, de l'Action sociale, socioculturelle et sportive)

Secrétaire régionale : Cécile Goujon

SNASUB-FSU (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques)

Secrétaire départementale : Françoise Le Thomas

CIO de Guingamp

Francoise.Le-Thomas@ac-rennes.fr - 06 23 63 37 97

SNCS-FSU (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)

Yves Le Mest Brest *yves.lemest@univ-brest.fr*

02 98 01 61 44

SNEP-FSU 22 (Syndicat National de l'Éducation Physique)

Julien Le Caër et Virginie Gayic

snef.fsu22@gmail.com - julecaer@hotmail.com

Section du SNEP-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

SNEPAP-FSU (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

Frédéric EKO, CP de Condé sur Sarthe - 06 65 71 82 07 -

eko.snepap.fsu@gmail.com / snepap.fsu.ouest@gmail.com

SNPES-PJJ (Syndicat National de l'Éducation Spécialisée et Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Secrétaire départemental : Julien Gentet

snpes22@gmail.com - 06 73 65 63 60

SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements de Second degré)

Co-secrétaires départementaux :

Catherine Flant - Collège Yves Coppens Lannion

Christian Kervoelen - Lycée Félix Le Dantec Lannion

snes22@wanadoo.fr

02 96 33 75 47 - 06 70 92 10 19

SNESUP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur)

Marianne Charrier - Enssat-IUT-Lannion

marianne.charrier@univ-rennes1.fr

SNETAP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)

- Secrétaire régional :

Albéric Perrier - LEGTA Rennes Le Rheu

bretagne.snetap@snetap-fsu.fr 07 70 44 33 11

- Correspondant SNETAP-FSU lycée Jean Moulin :

Hugues Rousseau *hugues.rousseau@educagri.fr*

- Secrétaire de section SNETAP-FSU du lycée de Merdrignac :

Anthony Taubin *anthony.taubin@educagri.fr*

SNICS-FSU (Syndicat National Unitaire des Infirmier.es

Conseiller-es de Santé)

Sylvie Bénech - LP Quintin

sylbenech@gmail.com

06 70 66 63 38

Patricia Desbois - Lycée Rabelais St Brieuc

pc.desbois@free.fr

06 81 26 77 50

SNUAS-FP FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique)

Sylvie Guyader *sylvguyader@yahoo.fr*

02 96 05 61 71

SNUEP-FSU (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel)

Isabelle Baron *isa.baron@free.fr - 06 81 80 31 56*

SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC)

Secrétaire départemental :

Stéphane Chiarelli *snu22@snuipp.fr*

Section départementale du SNUipp-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

02 96 61 88 24 ou 07 89 95 00 79

SNUITAM-FSU (Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires, de l'Agriculture et de la Mer)

- Co-secrétaire départementale : Brigitte Duboc

brigitte.duboc@cotes-darmor.gouv.fr

06 73 10 30 14

SNU Pôle Emploi FSU

Co-secrétaires départementales :

Bénédicte Chemin - 06 18 01 84 84

Ketty Humbert - 06 14 53 94 15

SNUTER-FSU (Syndicat National Unitaire de la Territoriale dans la FSU)

Secrétaire régional :

Henri Weber *henri.weber-snuter@orange.fr*

06 80 84 08 83

Correspondant de la section fédérale des retraités.es

Jean-Luc Le Guellec (SNES-FSU) : *jean.leguellec@wanadoo.fr*

Représentant.e.s de la section des retraité.e.s du SNUipp-FSU

Marylène Le Maux, Catherine Leroy et Amédée Perrot

snu22@snuipp.fr

Représentant de la section des retraités.es du SNES-FSU

Jean Buard *snes22@wanadoo.fr*

Représentant des retraités.es de la section FSU-Trégor

Jean-Pierre Lecoq (SNES-FSU) *fsu.lecoq@orange.fr*

Représentant de la section locale de la FSU-Trégor

Vincent Tournier (SNUipp-FSU)

vincent.tournier.prof@laposte.net

Représentant de la section locale FSU de Dinan

Philippe Le Drezen *drezen.philippe@wanadoo.fr* (SNUipp-FSU)

Représentant de la section locale FSU de Guingamp

Pierre-Jean Taine *pierre-jean.taine@laposte.net* (SNUipp-FSU)

Représentant de la section locale FSU de Rostrenen

Yann-Pier Deredel *yann-pier@wanadoo.fr* (SNES-FSU)

**Cher.e collègue, n'oublie pas de renouveler ton adhésion à ton syndicat FSU.
Ensemble, nous serons plus forts !**





Rentrée 2020 : nos craintes confirmées

Une rentrée scolaire dans le second degré pas si ordinaire !

Force est de constater l'ampleur de la dégradation des conditions de travail et d'études des personnels et des élèves dans le département.

- classes surchargées en raison d'une sous-estimation des effectifs par la direction académique des Côtes d'Armor et ce malgré nos multiples alertes (lycées de Saint-Brieuc et de Loudéac par exemple).

- la poursuite de la réforme du lycée dont les collègues ont pu mesurer les premiers dégâts : disciplines fragilisées et mises en concurrence ; diminution drastique des heures de groupes ; création de nouvelles options sans moyens horaires suffisants. Emplois du temps dégradés pour les élèves et les enseignants.

- Suppression massive de postes pour la deuxième année consécutive et pourtant le département manque cruellement de moyens de remplacement dans tous les secteurs.

De plus, le contexte épidémique renforce les difficultés sur le terrain :

Un protocole sanitaire allégé pour permettre l'accueil du plus grand nombre au risque de voir des clusters scolaires se développer.

Le bilan dans le 22 s'alourdit chaque jour de nouveaux cas constatés dans les établissements.

L'acte d'enseignement est rendu plus ardu avec le port du masque pendant plusieurs heures d'affilées dans des classes à effectif pléthorique.

Une réponse sereine avec pour objectif de réduire les inégalités scolaires qui se sont accrues pendant le confinement aurait mérité de la part du gouvernement un recrutement massif d'enseignants pour réduire les effectifs par classe.

Oui, Monsieur Le Ministre, cette rentrée 2020 est bien inédite !

*Christian Kervoelen et
Catherine Flant
Co-secrétaires
départementaux
du SNES-FSU 22*

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour ses valeurs solidaires, son authenticité mutualiste, l'accès aux soins de qualité et sa conception innovante de la protection qui intègre la prévoyance.

MGEN

GROUPE vyv

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 085 279, MGEN Via, n°441 922 002, MGEN Tilt, n°440 303 508, mutuelles
souhaites aux affiliés de la Surs 3 du motif de la Mutuelle - MGEN, Avenue nationale de santé, n°111 931 914, MGEN L'Institut de
santé, n°117 931 114, mutuelles membres aux affiliés de la Surs 3 du motif de la Mutuelle.



U Rentrée 2020 : dans le premier degré public, des moyens insuffisants et provisoires

Lors du CTSD de rentrée du 4 septembre, après la manifestation des délégations d'école, le directeur académique a indiqué qu'il renonçait aux fermetures de classes décidées à la rentrée*. Les ouvertures étaient réduites à des moyens provisoires à l'année. La direction académique n'allait attribuer de moyens qu'en nombre limité, ne disposant que de 3,5 équivalents temps plein pour la rentrée... ceci afin de « conserver l'équilibre » entre les postes et le nombre de collègues en activité.

*Cela fait des années que le SNUipp-FSU 22 s'inscrit dans une démarche de refus global des fermetures de rentrée.

En cas de « déséquilibre » dans un futur proche - suite aux arrêts de collègues et/ou à une carence en moyens de remplacement - la

DSDEN pourrait tenter de recruter

des contractuel•le•s. Selon l'IA-DASEN, le « plafond d'emploi » serait déjà atteint... mais un recrutement de contractuels pourtant envisagé. Contradictoire selon le SNUipp et la FSU 22 ! Nous avons contesté le **nombre insuffisant d'ouvertures proposées à l'issue des débats du 4 septembre**.

- Saint-Brieuc La Ville Hélio : + 1 poste entier (provisoire à l'année)
- Trémuson : + 1 poste entier (provisoire à l'année)
- Plouaret : + 1 poste entier (provisoire à l'année)
- Merléac : + 1/2 poste
- Plérin Maternelle Harel de la Noë : 1/2 poste bilingue provisoire (issu en réalité de la « suppression/transformation » d'un demi-poste monolingue concédé à titre définitif en carte scolaire d'avril 2020).

En dehors de ces quelques trop maigres acquis, n'ayant pas vu la majorité des écoles obtenir satisfaction à leur légitime demande d'ouverture ou de réouverture de classe, le SNUipp-FSU 22, avec les autres organisations syndicales, a « arraché » à l'IA-DASEN la possibilité d'un vote, puis a voté contre ce projet de carte scolaire d'ajustements de rentrée.

Suite au vote contre unanime des syndicats, l'administration s'est vue obligée de réunir un nouveau CTSD de repli le 11 septembre.

L'occasion pour le SNUipp-FSU et les délégations d'école motivées de gagner du temps et de se remobiliser pour obtenir des moyens supplémentaires, en plus des 3 et demi moyens provisoires déjà obtenus le 4 septembre.

Lors du second CTSD, les interventions déterminées et étayées du SNUipp-FSU 22, associées à la mobilisation des délégations de parents et d'élu.es ont permis d'obtenir de nouveaux moyens supplémentaires pour 3 autres écoles (des moyens provisoires à confirmer en carte scolaire de 2021).

Moyens provisoires accordés à la rentrée 2020 lors du second CTSD (en plus des 5 moyens attribués le 4 septembre) :

- Jean Nicolas Saint Brieuc : + 1 poste
- Ploumagoar : + 1/2 bilingue (afin d'obtenir un poste entier)
- Trédrez-Loquemeau : + 1 poste

Stéphane Chiarelli

Secrétaire départemental du
SNUipp-FSU

Espace d'Accueil et d'Ecoute



Dans le cadre des réseaux PAS, et pour assurer l'accompagnement de personnels en situation de fragilité personnelle ou professionnelle, les Espaces d'Accueil et d'Ecoute permettent aux **agents de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et des établissements conventionnés** d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ce service est accessible à l'ensemble des agents du MENESR via un numéro national unique gratuit, ouvert de **8h30 à 18h30**. Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie.



Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits